



La CGT Finances Publiques de la DISI Paris-Champagne informe

Déclaration liminaire du Comité technique local du 18 octobre 2016

**Monsieur le Président du Comité technique local,
Mesdames et Messieurs,
Cher-e-s Camarades,**

Le 15 Septembre 2016 a eu lieu, après d'autres, une journée de mobilisation qui confirme la détermination des salariés, du public comme du privé, à refuser et à combattre la mise en place de la loi Travail. Le gouvernement n'a pu légitimer son action ni sur une opinion publique favorable - deux Français sur trois sont contre - ni sur sa majorité parlementaire - utilisation répétée du 49.3 - pour la faire adopter dans des conditions d'exercice normal de la démocratie. Contrairement à ce que clament certains médias privés du sens des réalités, le 15 Septembre n'est ni une « ultime manifestation » ni un « baroud d'honneur ». Le combat, avec les mobilisations à venir, s'installe dans la durée.

Même aveuglement gouvernemental sur le dossier du prélèvement à la source. En dépit d'une communication emphasée qui ressemble surtout à de la propagande, personne n'est dupe parmi les acteurs de l'économie - responsables d'entreprises, salariés, fiscalistes, etc - et il est difficile d'accorder à ce projet une confiance digne de ce nom. Le taux de recouvrement actuel, exemplaire, a été atteint grâce au travail et aux efforts de nos agents. Faut-il le risquer dans une aventure incertaine ? Des évadés fiscaux pourraient-ils un jour faire office de collecteurs d'impôts ?

A la DGFIP, et plus précisément au SSI, les services informatiques sont appelés à connaître des restructurations similaires à celles qui ont gravement endommagé les services administratifs. Au mépris total des engagements pris par la Direction générale en 2011, le GT RH informatique du 19 septembre décrit un projet de fusion structurelle ou immobilière des ESI qui entraînerait de facto une direction locale unique, prélude bien connu aux fusions de services. La CGT Finances publiques oppose un refus pur et simple à ce projet néfaste.

Le Parcours d'assistance rénové en est un autre, qui sous couvert de simplifier les procédures d'appel aux AT, veut en finir avec l'utilisation du téléphone... dans les services d'Assistance téléphonique ! L'utilisation obligatoire du formuel, des fiches « pas à pas » et la disparition du numéro d'appel Support des Directions sur le tAToo des postes de travail ne sont-ils pas des signes avant-coureurs d'une baisse de qualité - temps de résolution, entre autres - dont seront victimes utilisateurs et intervenants ?

Les restructurations touchent également le secteur de la Formation professionnelle avec un objectif de plateforme mutualisée prise en charge par la DISI Sud-Ouest. Compte tenu de l'étendue des missions qui devraient lui être confiées (formations informatiques harmonisées, accompagnement de carrière, communication transversale, mutualisation de compétences...) la participation de la DISI Paris-Champagne à la « montée en puissance » de ce processus doit donner lieu à débats et explications, ainsi qu'un retour précis sur l'expérimentation menée en 2016 par la DISI Pays-du-Centre.

A la DISI Paris-Champagne, une campagne de contrôle mensuel renforcé sur les justificatifs de transport domicile-travail a été mise en place au printemps dernier. Nous souhaiterions, Monsieur le Président, faire le point avec la DISI sur la situation actuelle de ce dossier.

D'autre part, depuis une note parue en Août 2015, le paiement des astreintes en GAA est revalorisé avec application immédiate. La DISI a appliqué cette directive au 1^{er} Janvier 2016. Qu'en est-il de la partie rétroactive ?

Enfin, il a été évoqué en réunion informelle la constitution d'une liste des agents de la DISI destinée à la diffusion syndicale. Nous souhaitons également faire un point d'actualité à ce sujet.

La CGT Finances publiques exige :

- La complète remise à plat du projet de prélèvement à la source.
- **L'arrêt du projet de fusions structurelles et/ou immobilières des ESI dans le respect des garanties données en 2011 lors de la création des DISI.**
- **Le remplacement de tous les agents de l' AT qui partent en retraite.**